FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAC APS - MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES D'AGENT DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Dernière mise à jour le 28/09/2026.

OBJECTIF

Le Maintien et l'Actualisation des Compétences (MAC) permet à l'agent de sécurité privée d'actualiser et de maintenir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de son activité professionnelle.
Le suivi du MAC est nécessaire dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle CNAPS correspondant à l'activité exercée.
La formation est dispensée conformément aux dispositions réglementaires applicables aux formations continues des agents privés de sécurité.
Le MAC doit être réalisé dans les 24 mois précédant l'échéance de la carte professionnelle pour l'activité de surveillance humaine ou gardiennage.

Tarif	**387.5** € HT par participant
Réf.	**MAC APS**
Contact	0536650010 accueil-centre@fips-na.com https://fips-na.com/

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

  actualiser ses connaissances relatives au cadre juridique et réglementaire de la sécurité privée ;
  appliquer les principes de déontologie et les règles professionnelles applicables à l'agent de sécurité ;
  intervenir face à une situation d'accident et réaliser les gestes élémentaires de premiers secours ;
  prévenir et gérer les situations conflictuelles ;
  adopter une communication professionnelle adaptée aux différentes situations rencontrées ;
  maîtriser les principes et techniques liés à l'inspection visuelle des bagages ;
  maîtriser les conditions réglementaires et les techniques de palpation de sécurité ;
  identifier les différents types de menaces terroristes ;
  adopter les comportements adaptés face à une menace terroriste ;
  mettre en œuvre les premières mesures de protection et d'alerte ;
  faciliter l'intervention des forces de l'ordre ;
  sécuriser une zone et protéger les personnes ;
  rendre compte de manière claire, concise et efficace d'un événement ou d'une situation de sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de sécurité en activité, titulaire de la carte professionnelle

PRÉ-REQUIS

- Carte professionnelle en cours de validité ou numéro préalable en cours de validité si la carte professionnelle n'est plus à jour.
  Diplôme de secourisme en cours de validité.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Prise de contact → analyse du besoin → vérification des prérequis → positionnement → validation de l'inscription → convocation et transmission des informations pratiques. Délai d'accès : inscription jusqu'à 2 jours avant le début de la session, sous réserve des places disponibles et de la validation des prérequis

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Moyens pédagogiques support de formation ; supports réglementaires ; vidéos pédagogiques ; études de cas ; fiches pratiques ; quiz et évaluations ; scénarios de mise en situation. Moyens techniques salle de formation équipée ; vidéoprojecteur / écran ; tableau ; matériel de premiers secours ; matériel nécessaire aux exercices pratiques ; équipements permettant les exercices d'inspection-filtrage et de palpation ; matériel pédagogique relatif à la prévention des risques terroristes.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation se déroulant en centre de formation en présentiel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve de la compatibilité avec les exigences réglementaires et les conditions d'exercice du métier. Une étude individualisée des besoins peut être réalisée en amont afin d'identifier les adaptations possibles. Référent handicap : HOMMETTE Jeremy jhommette@fips-na.com

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Sans niveau de qualification	**Présentiel**	**4 mini > 12 maxi**	**27 heures / 3 jour(s)**

PROGRAMME

PARCOURS PÉDAGOGIQUES

LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE – 3 H

- Liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience.
- Prévention de la violence, respect de la dignité humaine.
- Symboles républicains et respect qui leur est dû.
- État de droit et ordre public.

CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION – 4 H

- Évolutions du Livre VI et code de déontologie.
- Port des uniformes et insignes, détention et usage des armes.
- Non-confusion avec un service public.
- Légitime défense, atteintes à l'intégrité physique, liberté d'aller et venir.
- Obligations et responsabilités (articles 53 et 73 du CPP, non-assistance, etc.).
- Respect de la vie privée, droit de propriété, secret professionnel.

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES GÉNÉRALES – 7 H

MODULE : GÉRER LES CONFLITS – 3 H 30

- Origines d'un conflit, prévention, techniques verbales.
- Maîtrise de ses émotions.
- Comportements adaptés selon les missions (contrôle d'accès, filtrage…).

MODULE : MAÎTRISER LES MESURES D'INSPECTION-FILTRAGE – 3 H 30

- Cadre législatif des palpations et inspections de bagages.
- Modalités d'agrément.
- Techniques d'inspection visuelle et de palpation.

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES : PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES – 13 H

- Typologie des menaces et niveaux de risques.
- Armements, explosifs, engins improvisés, menaces NRBC-E.
- Vigilance, détection, réflexes de sécurité, profiling.
- Auto-protection, gestion des foules, réactions adaptées (courir / se cacher / combattre en dernier recours).
- Alerte, contribution à l'intervention des forces de l'ordre.
- Secourisme tactique : blessures par balles/explosions, dégagement d'urgence, premiers gestes de survie.

SECOURISME – MAC SST (DANS LE PARCOURS 34H)

MODULES : 7 HEURES

- Mise en commun des expériences, actualisation des gestes et procédures.
- Structure d'intervention, analyse des risques, actions de protection.
- Révision des actes d'urgence, évaluation sur cas concrets.
- Utilisation du matériel INRS, mannequins, défibrillateur de formation.

LES PLUS

Renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privée

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
La formation est assurée par des formateurs disposant des qualifications, compétences professionnelles et/ou expériences requises pour intervenir dans le domaine de la sécurité privée.	Évaluations formatives ; Questionnements ; Exercices pratiques ; Mises en situation ; Observation des comportements professionnels ; Vérification de l'acquisition des compétences; Bilan des acquis ; Évaluation des compétences mobilisées.	Agent de Prévention et de Sécurité

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de MAC APS - Maintenir et actualiser ses compétences d'agent de prévention et sécurité